L'Algérie a entamé hier sa deuxième phase de déconfinement

Un semblant de vie normale sur fond d'inquiétude

Page 2

LE JOUR D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 5098 - Lundi 15 juin 2020 – Prix : 10 DA

109 nouveaux cas et 7 morts en 24 heures

Virus : baisse des décès et des cas de contamination

Page 2

Il peut atteindre les 700 milliards de dinars en 2020

Le déficit de la Caisse des retraites se creuse d'année en année

Page 3

Abdelmadjid Tebboune réunit le Conseil des ministres

Les secteurs de la Pêche, de la Santé et des ports secs analysés en profondeur

Le Conseil des ministres a tenu hier sa réunion périodique par visioconférence, présidée par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République.

Lire page 3

Senhadji, président de l'Agence de sécurité sanitaire

Objectif : mettre fin «à la gestion bureaucratique du secteur»

Page 3

Affaire Kamel Chikhi

«El Boucher» condamné à 4 ans de prison

Page 16

L'Algérie a entamé hier sa deuxième phase de déconfinement

Un semblant de vie normale sur fond d'inquiétude

■ *Les embouteillages sont de retour, les piétons flânent sur les trottoirs, d'énormes files d'attente se forment devant les magasins, notamment de vêtements et de chaussures... L'Algérie a entamé, hier, sa deuxième phase de déconfinement, avec le retour de plusieurs activités commerciales après trois mois de confinement et ce, dans la crainte d'une nouvelle flambée du coronavirus. Si les commerçants respectent les règles de prévention, il n'en est pas de même pour les clients et les vendeurs informels, de plus en plus nombreux.*

Par Louiza Ait Ramdane

Ph/E. Soraya/J. A.

Dans la capitale, la plupart des magasins qui avaient gardé porte close pendant le confinement ont rouvert avec précautions et mesures sanitaires strictes. Pour de nombreux Algériens, le déconfinement a été l'occasion de renouer avec le shopping, créant ainsi de longues files d'attente dans les rues et devant les magasins, surtout ceux de vêtements et de chaussures. Si le port du masque est exigé par les commerçants pour accéder à leurs magasins, ceux de l'informel exposent leurs marchandises à même le sol, sans aucun respect des mesures de prévention, notamment le port du masque. Aussi, les clients, dont la plupart ne portent pas de masque, flânent sur les trottoirs. Les embouteillages ont également repris leurs droits. D'énormes bouchons se sont formés hier alors que le transport public et privé n'a pas encore repris. D'ailleurs, la date de reprise des taxis est fixée pour aujourd'hui, mais aucune échéance n'a été annoncée pour le transport privé ou public, en fait décidé pour hier. Concernant le tramway, la Société d'exploitation des tramways Algériens (Setram) annonce que dans le cadre des procédures routinières et afin d'assurer la maintenance à ses infrastructures, elle procède à des essais techniques sur les différentes lignes de son réseau et ce, afin d'assurer le retour de l'activité dans des conditions de sécurité. La société a écrit sur sa page Facebook que «*le retour du tramway sera annoncé en temps voulu*». Pour le métro, il n'est pas concerné par la reprise et le train aussi. «*On ne sait pas pourquoi le métro n'est pas concerné par la reprise alors qu'il nécessaire pour éviter les embouteillages et faciliter les déplacements pour la population*», s'indigne un citoyen d'un certain âge.

Ce que vous devez savoir sur le déconfinement

Le gouvernement a décidé le déconfinement total pour 19 wilayas à travers le pays. Les 29 autres wilayas sont, quant à elles, concernées par un aménagement des horaires de confinement de 20h00 au lendemain 05h00 du matin, notamment pour la capitale.

Toutefois, il demeure entendu que les mesures en vigueur restent tributaires de l'évolution de la situation épidémiologique à l'échelle nationale et de chaque wilaya ainsi que du respect des règles sanitaires de prévention et de lutte contre la propagation de l'épidémie. S'agissant du congé exceptionnel rémunéré dans le secteur économique, il y a levée de la mesure de mise en congé exceptionnel rémunéré des 50 % des effectifs du secteur économique public et privé, pour les entreprises qui peuvent assurer le transport de leur personnel, et satisfaire les conditions de protection sanitaire propres à leur activité. Pour le congé exceptionnel rémunéré dans les institutions et administrations publiques : la levée de la mesure de mise en congé exceptionnel rémunéré des 50 % des effectifs des institutions et administrations publiques, tout en maintenant cette mesure au profit des femmes enceintes et celles élevant des enfants en bas âge.

La reprise, à travers l'ensemble des wilayas du pays, des activités de transport urbain de voyageurs par bus et par tramway est assurée sous réserve du respect des règles de prévention. Il s'agit de l'interdiction stricte de l'accès des voyageurs sans le port du masque de protection, de doter les sièges de housse ou film en plastique facilitant les opérations de désinfection, de prévoir une paillasse de désinfection, prévoir l'ouverture des fenêtres et autres dispositifs d'aération naturelle, de limiter le nombre de voyageurs aux seules places assises, de mettre à la disposition des voyageurs des produits désinfectants (gels hydro-alcooliques). Pour les taxis, cela se fera sous réserve de l'obligation du port de masque de protection pour le chauffeur et pour le client, la mise à disposition d'une solution hydro-alcoolique pour les clients, la limitation du nombre de clients à un seul au maximum, sauf dans le cas de personne accompagnée. Le client doit se placer sur la banquette arrière du taxi. **L. A. R.**

109 nouveaux cas et 7 morts en 24 heures

Virus : baisse des décès et des cas de contaminations

L'ALGÉRIE a enregistré sept nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, en baisse de deux cas par rapport à hier (9), portant à 767 le nombre total de morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar. Le nombre de contaminations a augmenté de 109 avec 3 cas de moins par rapport à hier (112), pour atteindre 10 919 cas confirmés. En parallèle, le nombre de guérisons est de 186 cas en 24h, pour atteindre au total 7 606, selon les déclarations du Pr Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19. **R. N.**

Tizi Ouzou

La levée totale du confinement, entre surprise et anxiété

L'annonce de la levée totale du confinement à domicile a été accueillie à Tizi Ouzou, qui figure parmi les 19 wilayas concernées par la mesure, entre soulagement des uns et inquiétude des autres. La nouvelle du déconfinement a surpris plus d'un en raison de la flambée des cas de contamination enregistrée ces derniers jours dans la région. Les plus heureux ont été les commerçants et autres opérateurs économiques dont les activités étaient interdites, même s'ils se préparaient depuis des jours à cette reprise, après presque trois mois de fermeture, d'autant que la levée d'interdiction de l'exercice de leurs activités était insuffisante avec la persistance du confinement. Hier, au lever du jour, la capitale du Djurdjura, à l'instar des villes de la région, s'est replongée dans l'ambiance presque normale en flux d'automobilistes et ne manquaient au décor habituel que les écoliers. Les habitants renouaient avec les embouteillages et les chaînes interminables devant les administrations dont certaines ont réduit leurs activités au service minimum, alors que d'autres n'ont pas encore repris le service. Les transporteurs figurent aussi parmi ceux qui ont accueilli avec joie le déconfinement, certains ont repris mais pas en totale conformité avec les règles sanitaires fixées par le gouvernement. Nous avons constaté la reprise des bus de voyageurs de l'Entreprise publique de transport urbain dans le respect des consignes sanitaires, alors que le téléphérique était à l'essai après un arrêt de trois mois. Pour certains, il faut du temps pour s'habituer à toutes ces mesures préventives. Certains cafetiers se sont empressés d'ouvrir leurs portes avant que la police n'intervienne pour les sommer de ne pas accueillir les clients à l'intérieur de leurs commerces, leur intimant l'ordre de servir des boissons à emporter. Certains restaurateurs disposant de terrasses ont installé des tables et servaient leurs clients sur place, en plus des plats à emporter. Le port de bavettes semble se généraliser, même si on a constaté un certain relâchement ces derniers temps dans certains commerces. Les usagers sont rappelés au seuil des portes des commerces et des administrations quant à l'obligation du port du masque et au respect de la distanciation physique. Au milieu de toute cette population soulagée de la fin du confinement, des membres de la corporation médicale ainsi que de nombreux citoyens de divers horizons n'ont pas caché leur inquiétude de voir les cas de coronavirus augmenter à nouveau, voire même faire replonger la région dans une situation pandémique. Les nouvelles du front sanitaire ne font que renforcer que inquiétude, auxquelles s'ajoutent le relâchement et le non-respect des gestes barrières. A leur avis, le travail de sensibilisation à plus de civisme doit être à jamais renforcé en ces temps de déconfinement. En somme, Tizi Ouzou, qui a comptabilisé jusqu'au 12 juin 249 cas positifs, 24 décès et 178 guérisons, selon un bilan fourni par l'Assemblée populaire de wilaya, commence son après-Covid19. **Hamid Messir**

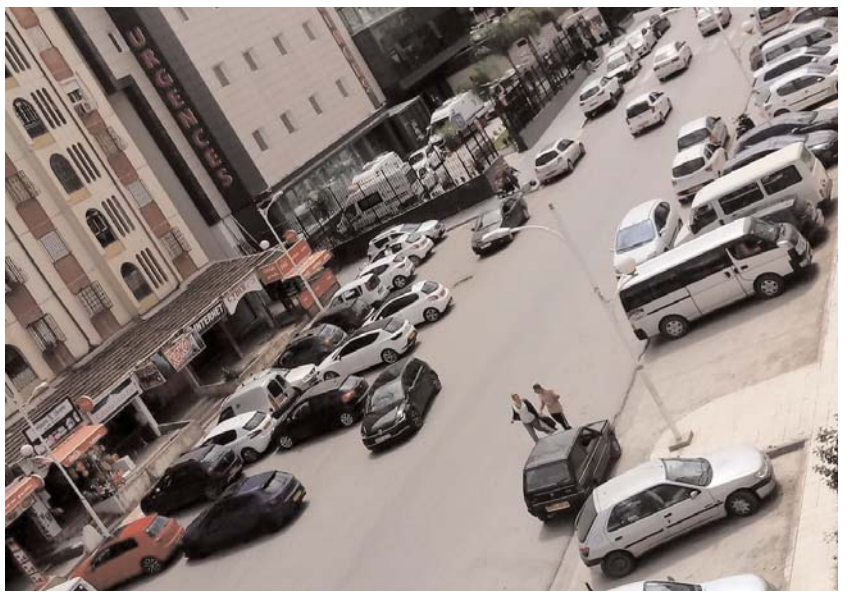

Abdelmadjid Tebboune réunit le Conseil des ministres

Les secteurs de la Pêche, de la Santé et des ports secs analysés en profondeur

■ *Le Conseil des ministres a tenu hier sa réunion périodique par visioconférence, présidée par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République.*

Ph. > D. R.

Par Nassim S.

A l'ordre du jour de cette réunion, figuraient "plusieurs questions relatives aux secteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, de la pêche et des produits halieutiques, des finances, de l'énergie, de l'industrie et des mines, de l'agriculture et du développement rural et du commerce, ainsi que du développement de la situation sanitaire liée à la pandémie du coronavirus", précise la même source. Après l'exposé du Premier ministre sur l'activité du gouvernement durant les deux semaines écoulées, le ministre de la Pêche et des ressources halieutiques a fait un exposé sur son secteur avec un programme de relance s'étendant jusqu'en 2 024. Ainsi il est prévu de hisser la production du secteur à 166 000 tonnes et d'ouvrir le recrutement à 30 000 postes de travail. Le Président, sur ce registre, a relevé l'importance de ce secteur, élevé en département à part entière , dans l'attente de l'autosuffisance dans ce domaine, en s'orientant à l'avenir vers l'exportation du poisson, sachant toute l'étendue du littoral algérien et ce, en misant sur des techniques modernes et non plus archaïques de pêche. Il a en outre encouragé les pêcheurs à s'organiser en coopératives. Ensuite, le ministre des Finances a présenté un exposé sur les ports secs. Le Président de la république a ordonné la fermeture immédiate des ports secs ne disposant pas d'autorisation, tout en insistant sur la nécessité de renforcer la flotte nationale, à même de diminuer les dépenses en factures inutiles. Les autres ministres concernés ont présenté des exposés sur leurs secteurs respectifs, faisant état des acquis réalisés et surtout des perspectives de relance sous le sceau des réformes adéquates, à moyen et long terme. Il s'agit des ministres de l'Industrie, de l'agriculture et du Commerce. Au cas par cas, le Président de la république a formulé des orientations et donné des instructions.

Après l'exposé du ministre de la Santé sur son secteur, notamment sur la gestion de la pandémie du coronavirus, Abdelmadjid Tebboune a insisté sur une meilleure gestion des hôpitaux, afin de mettre fin à l'état de négligence constaté ainsi que les graves carences notées dans ce secteur, pour lequel il a ordonné la mise à disposition d'un avion spécialement dédié aux inspections inopinées dans les hôpitaux. Toujours dans les orientations présidentielles pour recadrer les efforts sectoriels dans le sens de l'intérêt du citoyen lié aux nécessités du développement global du pays, il a en outre ordonné l'évitement des intermédiaires pour l'importation des matières premières, dans le souci de la préservation de l'intérêt national, entre autres directives formulé lors de cette importante réunion du Conseil des ministres.

N. S.

Senhadji, président de l'Agence de sécurité sanitaire

Objectif : mettre fin «à la gestion bureaucratique du secteur»

Par Thinhinene Khouchi

«La création de l'Agence nationale de sécurité sanitaire va contribuer à mettre un terme à la gestion bureaucratique du secteur de la Santé et favoriser la réforme du système sanitaire», a indiqué, hier, le professeur Kamel Senhadji, au lendemain de son installation par le président de la République à la tête de cette Agence.

Invité, hier, à s'exprimer sur les ondes de la Radio nationale, le président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, Kamel Senhadji, a indiqué que «par le passé, le système de santé en Algérie était géré par une administration bureaucratique. Aujourd'hui, la création de cette Agence va, entre autres missions, permettre de confier la gestion de celui-ci aux praticiens et autres chercheurs, plus à même de le gérer et de mieux cibler ses interventions». Le professeur Kamel Senhadji a jugé qu'en dépit des multiples réformes dont il n'a cessé de faire l'objet, le système national de santé publique n'a jamais été à la hauteur de ce que les Algériens en espéraient en matière de qualité de soins. Ce biologiste, spécialiste en immunologie des transplantations, a signalé que cette Agence va s'appuyer dans son fonctionnement sur des compétences scientifiques nationales, mieux informées sur le milieu sanitaire en Algérie, mais également sur les nombreuses sommités médicales et de recherche installées à l'étranger. Senhadji a tenu à rappeler que la pandémie de Covid-19 a contribué à l'idée de création de cette Agence de sécurité sanitaire, dont la mission va notamment aider à relancer un système de santé «malade» où la prévention, un aspect prépondérant, a toujours été négligée. Parmi les actions de prévention contre des virus nettement plus virulents que le Covid-19, auxquelles va se consacrer cette Agence, l'intervenant a fait état de la création d'un hôpital «étanche» de recherche, entièrement confiné, où seront étudiés des «germes très dangereux», à l'exemple de la fièvre hémorragique d'Ebola, et traités les malades affectés «pour en arrêter la transmission». Dans son intervention, le professeur Senhadji s'en prend violemment à l'Organisation mondiale de la santé qu'il accuse d'avoir «tâtonné» et «slalomé» dans la gestion «irrationnelle» de la pandémie de coronavirus. Poussant plus loin, il a considéré comme «une honte» que l'OMS ait pu «zigzaguer» en décidant, par exemple, d'appeler à stopper le traitement du Covid-19 à l'aide de la Chloroquine, parce que, selon elle, «induisant plus de morts», pour, ensuite, se rétracter. Derrière ces prises de positions, l'invité affirme déceler des interférences de «lobbies financiers» souhaitant imposer des molécules coûtant beaucoup plus cher que la Chloroquine. Le professeur s'en prend, également, à cette Organisation pour avoir, récemment, publié un document affirmant que l'Algérie détient un taux de contamination au Covid-19 plus «important» qu'annoncé, et que la détection de celui-ci «n'est pas parfaite», alors que l'utilisation rationnelle de la Chloroquine a démontré son succès dans le traitement prodigué dans les établissements de santé en Algérie.

T. K.

Il peut atteindre les 700 milliards de dinars en 2020

Le déficit de la Caisse des retraites se creuse d'année en année

Le déficit chronique de la Caisse nationale des retraites (CNR) qui ne cesse de se creuser au fil des années, témoigne des difficultés financières qui secouent ce secteur. En cause, plusieurs facteurs, notamment le déséquilibre structurel qui existe actuellement entre le nombre de cotisants et celui des adhérents. La CNR se trouve dans une situation critique avec un déficit pouvant atteindre les 700 milliards de dinars en 2020. S'exprimant devant les membres de la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), le directeur général du Trésor, Fayçal Tadinit, a affirmé que le déficit de la CNR va encore se creuser cette année et pourrait atteindre les 700 milliards de DA, qu'il avait avoisiné les 680 Mrds de DA à la fin de 2019. Répondant aux interrogations des membres de la Commission des finances dans le cadre des débats sur l'avant-projet de règlement budgétaire 2017, le DG du Trésor a estimé que ce déficit "structurel" de la CNR est devenu "un vrai problème" pour lequel "il va falloir trouver des solutions dès maintenant", a-t-il plaidé. Dans ce contexte, le même responsable a rappelé que "le déficit chronique de la CNR pèse lourdement sur le Trésor public". Abordant la question de l'endettement extérieur, M. Tadinit a assuré que le montant ne dépassait pas les 1,2 milliard de dollars, constitué essentiellement, selon lui, de crédits concessionnels obtenus auprès de fonds gouvernementaux. Interrogé sur les raisons du refus de l'Algérie de faire appel aux emprunts extérieurs pour financer les projets d'investissements, le DG du Trésor a expliqué que des conditions préalables devraient être réunies pour pouvoir solliciter ce type de prêts. A ce propos, il a cité particulièrement la nécessité de disposer des ressources en devise hors secteur des hydrocarbures et la disponibilité de recettes fiscales de manière à pouvoir rembourser les emprunts levés au niveau des marchés financiers internationaux. Assurant que la possibilité de financement par des prêts extérieurs reste possible en vertu de la loi de finances complémentaire 2020, M. Tadinit a fait observer également que l'Algérie est l'un des principaux actionnaires notamment dans la Banque africaine de développement (BAD). Ceci permet, selon lui, de mieux négocier des crédits pour la réalisation de divers projets. "Nous devons aller auprès de ces banques pour lever des financements dont on a besoin", a-t-il recommandé. Lors de ses réponses aux questionnements des parlementaires sur le financement dit non-conventionnel, le DG du Trésor a précisé que "ce financement avait permis de répondre aux besoins des projets du secteur de l'Habitat, des investissements réalisés par des entreprises économiques publiques et de combler le déficit des Caisses nationales de la sécurité sociale (Cnas) et des retraites (CNR)". Dans son exposé sur la situation du Trésor en 2017, M. Tadinit a évoqué un déficit global qui avait atteint 1 590,28 milliards DA, en baisse de 753,45 milliards DA par rapport à 2016 (2 343,73 Mrds DA). Le déficit avait été épongé grâce aux ressources du Fonds de régulation des recettes (FRR) à hauteur de 784,46 Mrds de DA (entièrement épuisé au 31 décembre 2017) et le recours au financement non-conventionnel (570 Mrds DA), a fait savoir l'intervenant, précisant par ailleurs que les crédits alloués aux entreprises pour la réalisation de leurs projets avaient mobilisé 2 378, 80 Mrds DA, contre 2 287,44 Mrds en 2016.

Meriem Benchaouia

Santé animale

Omari reçoit les représentants des vétérinaires privés

■ Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Cherif Omari, a reçu, samedi à Alger, les membres du bureau national de l'Association algérienne des vétérinaires privés (AAVP), avec lesquels il a évoqué les dossiers liés à la santé animale et à l'organisation de cette corporation, indique un communiqué du ministère.

Par Salah C.

Lors de cette rencontre qui s'est déroulée en présence de cadres du secteur, les membres de l'AAVP ont présenté un aperçu sur les principales activités de leur association et son programme d'action tracé au niveau national, ainsi que les questions inhérentes à la profession dont la formation. Les représentants de l'AAVP ont exprimé leur disposition à contribuer au développement et à la modernisation du secteur, notamment en matière de mesure de la richesse animale. A cet effet, le ministre a salué les efforts consentis par les praticiens vétérinaires, aussi bien dans le secteur public que privé, pour faire face à la pandémie Covid-19, en veillant, en dépit des conditions difficiles, à préserver la santé animale, ainsi que la santé du consommateur. M. Omari a appelé les membres de cette association, créée nouvellement, à contribuer aux côtés des services vétérinaires du secteur public au contrôle des cheptels et à la sensibilisation, notamment à l'approche de l'Aïd el Adha, ainsi qu'à veiller à l'application des mesures de prévention contre Covid-19 au niveau des marchés de bétail et à travers les points de vente de moutons. Il a assuré, dans ce sens, que les portes du ministère restent ouvertes aux membres de l'association en vue de leur permettre de soumettre leurs propositions sur toutes les questions liées à l'amélioration de la santé animale, en se basant sur la recherche et la formation, les appelant à adhérer en force à l'Ordre national des vétérinaires algériens qui constitue un véritable acquis pour la profession. **S. C.**

Ph. > D. R.

Algérie/Libye

Le Président Tebboune reçoit le président de la Chambre libyenne des députés

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, samedi à Alger, le président de la Chambre libyenne des députés, Salah Aissa Akila et la délégation l'accompagnant. L'audience s'est déroulée en présence du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Slimane Chenine, du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, Noureddine Baghdad Daidj et du ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum. Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience, le président de la Chambre libyenne des députés a indiqué que cette rencontre a permis «*l'examen des développements en Libye et les voies et moyens d'un règlement à la crise libyenne*», ajoutant que le Président Tebboune «*nous a exprimé clairement son soutien à la Libye et sa disposition à aider les Libyens*». Le Président Tebboune «*nous a assuré qu'il œuvrera avec ses homologues égyptien et tunisien au règlement à la crise libyenne et qu'il a pris note de notre initiative, annoncée en Egypte*», a ajouté le président de la Chambre libyenne des députés. «*Il nous a assuré, également, qu'il ne ménagera aucun effort pour réunir les Libyens autour de la table du dialogue afin de parvenir à une solution, conformément aux conclusions de la Conférence de Berlin*», a-t-il ajouté. **R. N.**

Propriétaires de palmiers

Ghardaïa : sensibilisation et prévention contre le Boufaroua

Une action de sensibilisation préventive des phœniciculteurs et propriétaires de palmiers aux enjeux liés à la production de datte de qualité et la lutte contre la maladie du Boufaroua a été lancée hier par la Station régionale de la protection des végétaux (SRPV) de Ghardaïa. Cette action a pour objectif d'inciter les producteurs de dattes des wilayas de Ghardaïa, Laghouat, Tamanrasset et Ouargla, affiliés à la SRPV de Ghardaïa, à prendre des mesures préventives de lutte contre la pullulation du parasite de Boufaroua dans les palmeraies, notamment en cette période marquée par des températures (30 à 35), condition favorable à son développement, selon les responsables de la station. Pour cela, les responsables de la station régionale recommandent aux producteurs de dattes dans les wilayas précitées de procéder au nettoiement et au désherbage des alentours des palmiers, de pratiquer une bonne irrigation des palmiers dattiers, d'achever l'opération de pose et de ciselage des régimes de dattes et de procéder à l'application des mesures phytosanitaires de lutte en cas d'apparition de ce ver parasite. Diverses actions seront réalisées dans le cadre du programme de lutte préventive contre le parasite ravageur des dattes (Boufaroua et Myelois), parmi lesquelles le renforcement des capacités des acteurs concernés dans la détection, la surveillance et le contrôle. Les maladies du Boufaroua et du Myelois sont véhiculées par des vers qui tissent autour d'un régime de dattes une toile semblable à celle de l'araignée, rongent le fruit et étouffent le palmier, entraînant une baisse sensible de sa productivité et de la qualité du produit de l'arbre, selon les ingénieurs agronomes spécialistes de Ghardaïa. Les animateurs de cette opération préventive ont entamé des sorties sur le terrain dans les wilayas productrices de dattes et organisé des rencontres de vulgarisation de proximité ainsi que la distribution de dépliants portant sur des informations sur les précautions à prendre pour circonscrire le parasite en cas d'apparition et procéder au traitement phytosanitaire. **Amel H.**

Ouargla

Prévention contre l'envenimation scorpionique

Une campagne de sensibilisation et de prévention contre l'envenimation scorpionique a été lancée hier à Ouargla, à l'initiative de l'association dénommée «Elite Nationale des Sciences Médicales (National Elite of Medical Sciences - NEMS)», a-t-on appris, hier, des organisateurs. Cette campagne, dont l'encadrement est assuré par plusieurs acteurs, notamment des médecins, se déroule sur les réseaux sociaux à travers des vidéos au contenu d'informations instructives ainsi que des émissions diffusées sur les ondes de la radio locale, a indiqué à l'APS le chef du bureau local de NEMS, Sohaib Telli. Elle a pour objectif de donner au grand public les informations nécessaires sur les risques induits par des piqûres de scorpion, en hausse durant la saison estivale, causant des piqûres parfois mortelles, a-t-il précisé. Des conseils et des orientations sont prodigués aux citoyens sur la nécessité de préserver la propreté de l'environnement et éviter les thérapies traditionnelles en cas de piqûres de scorpion, tout en recommandant d'évacuer au plus vite la personne victime de piqûre de scorpion vers la structure de santé la plus proche pour bénéficier d'une prompte prise en charge médicale, a-t-il ajouté. Les piqûres de scorpion constituent un problème de santé publique en Algérie, malgré les efforts consentis par le secteur de la Santé dans le cadre de la lutte contre ce fléau, selon Fouad Mahammedi, médecin chef du service d'épidémiologie et de médecine préventive à l'Etablissement public de santé de proximité de Ouargla. Au moins 3 040 personnes ont été victimes de piqûres de scorpion, dont cinq ayant entraîné le décès, durant l'an dernier à Ouargla, a-t-il rappelé. Les opérations de collecte de scorpions, dont à besoin l'Institut Pasteur pour la fabrication de sérum anti-venin, contribuent à diminuer la prolifération de l'insecte et, par conséquent, le nombre de piqûres, parfois mortelles, ont-ils souligné. Quelque 49 000 scorpions ont été collectés dans la wilaya de Ouargla en 2019 et remis à l'annexe de l'Institut Pasteur pour l'extraction de leur venin aux fins de confection du sérum anti-venin, selon des cadres de cet établissement public. Les différentes campagnes de collecte de scorpions effectuées durant la période estivale, notamment par l'association de wilaya de Ouargla de lutte contre l'envenimation scorpionique et par des bénévoles, ont contribué à diminuer la prolifération du scorpion, en plus du nombre de cas de piqûres, indique-t-on. La wilaya de Ouargla est considérée comme un des foyers de prolifération de l'andorctonus Australis, l'une des espèces de scorpions les plus dangereuses pour l'homme et responsables du plus grand nombre de piqûres et de décès, selon la même source. **H. N.**

Patronat/Lors de sa prochaine assemblée générale

Le FCE décide de changer de nom

Le Forum des chefs d'entreprise (FCE) a annoncé samedi, dans un communiqué, le changement de sa dénomination à l'occasion d'une prochaine assemblée générale, tout en affirmant son engagement exclusif en direction des préoccupations économiques.

Ph/D. R.

Par Salem K.

L'Organisation patronale «*informe l'opinion publique en général et les acteurs économiques en particulier, de sa décision de changer de dénomination à l'occasion d'une prochaine assemblée générale devant se tenir dans les plus brefs délais et dès que les conditions sanitaires le permettront*», précise la même source. «*Conscient de la mission qui est la sienne et dont il n'aurait jamais dû se départir, fort de la sincérité de l'engagement des chefs d'entreprise qui l'animent, convaincu que la construction de l'Algérie nouvelle à laquelle aspirent les Algériennes et les Algériens suppose des instruments d'intermédiation et de régulation fiables, viables et crédibles, le Forum acte définitivement son engagement exclusif en direction des questions et des préoccupations économiques en les dissociant de la chose politique*», lit-on dans le communiqué. Il, a dans ce sens, indiqué qu'il «*interdisait à tous ses membres l'exercice, sous quelle que forme que ce soit, de toute activité politique sous sa couverture*». En revanche, l'Organisation s'engage à participer pleinement à l'essor économique du pays, en se refusant d'accomplir une quelconque autre mission qui n'est pas la sienne. Tout en rendant hommage à la résilience dont fait preuve le peuple algérien face à la conjoncture difficile et complexe qu'il vit à l'instar de l'humanité tout entière, le FCE a réaffirmé son attachement à la préservation et à la consolidation de l'Etat-national. Le Forum s'est, par ailleurs, démarqué des pratiques et réflexes qui ont «*altéré son image de marque et obéré sa crédibilité*», souligne le communiqué, réitérant «*la dimension citoyenne et la responsabilité sociétale de ses entreprises affiliées*».

S. K.

Finances

Les nouveaux statuts de la Direction générale des impôts fin prêts

La directrice générale des impôts, Amel Abdellatif, a annoncé, samedi à Alger, le parachèvement de l'élaboration des nouveaux statuts de la Direction et des textes de classification des professions qui prévoient des encouragements financiers aux agents. Lors d'une présentation devant les membres de la commission des Finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale, dans le cadre de l'examen du projet de loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2017, la directrice a précisé que ces nouveaux textes seront prochainement soumis au ministère des Finances avant de les présenter aux autorités concernées qui devront les examiner et trancher sur leur teneur. Dans ce cadre, Mme Abdellatif a insisté sur l'impératif de discerner les agents des impôts des autres travailleurs de la Fonction publique, de par leur rôle dans le recouvrement des recettes fiscales qui constituent l'une des ressources de financement budgétaire. Lors de cette séance présidée par Tarek Tridi, président de la commission, les députés membres ont appelé à améliorer le système de rémunération des travailleurs des impôts et à prendre des mesures pour encourager les agents de recouvrement et garantir leur intégrité. Les membres, qui déplorent le manque de moyens matériels mis à la disposition des agents qui doivent assumer la lourde responsabilité d'augmenter les recettes fiscales, sont étonnés des nombreux postes vacants dans ce secteur, selon le rapport de la Cour des comptes, alors que l'administration fiscale souffre d'un manque en ressources humaines. Répondant à ces préoccupations, la responsable a précisé que le gel du recrutement il y a trois ans a touché l'administration fiscale, de même que la révision des programmes d'équipement sectoriel dans le contexte des difficultés financières du pays a entraîné le gel de nombreux projets. Sur un total de 65 centres fiscaux programmés, 36 ont été réceptionnés et 17 autres sont en cours de réalisation, selon les chiffres avancés par la directrice. Sur un total de 250 centres de proximité des impôts programmés, 115 ont été réceptionnés et 41 autres sont en cours de réalisation, a-t-elle indiqué. Pour qui est des arriérés fiscaux, Mme Abdellatif a révélé que l'élaboration des listes nominatives des contribuables concernés a été achevée après enquête, recensement et classement pour entamer la régularisation de leur situation au cas par cas. La première étape devait être lancée si ce n'est la pandémie de coronavirus, a fait savoir la directrice, faisant observer que le recouvrement ne peut se faire dans certains cas (décès, fermeture d'entreprises qui remonte à des années et autres). Concernant les recettes de l'année 2017, les chiffres avancés par la directrice font ressortir un montant global des recettes fiscales de 5 432, 9 milliards de dinars, soit une hausse de 14,2 % par rapport à l'année 2016, dont 3 305, 9 milliards de fiscalité ordinaire, englobant les recettes du recouvrement fiscal effectué par la Direction générale des impôts (DGI), les recettes douanières et les revenus du domaine de l'Etat. Selon Mme Abdellatif, les quotients fiscaux ont atteint 2 892, 1 milliards de dinars, soit une hausse de 9,7 % par rapport à 2016. Ces quotients sont composés essentiellement des recettes de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) à hauteur de 35 %, l'impôt sur le revenu global (IRG) pour les salariés (24 %), l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) (15 %), la taxe sur l'activité professionnelle (TAP) (7 %) et l'IRG pour les non-salariés (3 %), la taxe sur les produits pétroliers (3 %), la taxe intérieure de consommation (TIC) (2 %), les droits de timbre (2 %) entre autres impôts d'un taux égal ou moindre à 1 %. Quant aux mesures coercitives prises par l'administration fiscale en 2017, 55 milliards de dinars ont été générés du recouvrement forcé, principalement des opérations de fermeture provisoire (1 823 opérations). Lors de cette séance, les membres de la commission ont souligné l'importance d'accélérer le processus de numérisation de l'administration fiscale, estimant que cette démarche sera susceptible de conférer davantage de transparence à l'activité de cette structure et contribuer à l'amélioration de sa performance. Quant aux recettes du recouvrement fiscal, certains membres ont proposé une révision globale du système fiscal, à travers la simplification et l'unification des impôts, en vue de drainer les opérateurs activant dans l'économie parallèle et d'alléger son impact sur les entreprises productives, en sus du rapprochement des centres de paiement et l'amélioration des mécanismes de règlement à l'amiable, en tenant compte de certaines sommes recouvrées en dépit de décisions judiciaires. L'accent a également été mis sur l'importance de concentrer les efforts sur le volet environnement, en imposant des taxes et impôts sur les activités polluantes avec l'élargissement systématique de l'assiette fiscale, au lieu de se baser exagérément sur les salaires dans la fiscalité ordinaire, une pratique qui a altéré, selon eux, le principe de justice fiscale.

Amira C.

Annaba/Avec une production prévisionnelle de 500 000 qx

Lancement de la campagne moisson-battage

La campagne moisson-battage de la saison agricole 2019/2020 a été lancée samedi à Annaba, avec une production prévisionnelle excédant les 500 000 quintaux, selon le directeur des services agricoles, Seghir Boukhatem. Lancée à la ferme pilote Djamil Boubakr de la localité El Harouchi, dans la commune Ain Berda, en présence du wali, Djameleddine Berimi, la campagne mobilise plus de 39 moissonneuses-batteuses en plus des moyens de transport et l'adoption de mesures de prévention des feux de champ, a-t-on indiqué à l'occasion. Cette production prévisionnelle confirme la tendance évolutive de la production céréalière en dépit de la régression légère de la surface exploitée qui a atteint un peu plus de 16 000 hectares, a relevé le directeur des services agricoles qui a rappelé que la récolte de la saison précédente avait atteint 480 000 quintaux.

L'accompagnement technique, le soutien public au travers du crédit R'fig et le recours à une mécanisation plus accrue ont permis aux céréaliculteurs de mieux maîtriser l'itinéraire technique et d'améliorer leur production, a-t-on indiqué. La wilaya d'Annaba, où la céréaliculture est concentrée dans les communes de Berrahal, El Hadjar, Ain Berda et El Eulma, dispose en outre de capacités de stockage de plus de 800 000 quintaux, est-il noté.

Yanis F.

Cheikh Zineddine Benabdallah nous quitte

Une autre perte pour le genre musical aissaoua

Cheikh Zineddine Benabdallah, un des grands interprètes du genre musical aissaoua, nous a quittés. Le défunt qui a consacré tout son temps d'artiste à ce patrimoine authentique, effectuait également des recherches sur l'art des Aïssaoua. Il fut d'ailleurs commissaire du Festival de Mila, lors de ses premières éditions.

Par Abla Selles

Ph/D. R.

Un des grands chanteurs du genre aissaoua vient de nous quitter. Il s'agit de Cheikh Zineddine Benabdallah, un des rares artistes de ce genre musical en Algérie. Sa mort est une perte pour la musique et la culture algériennes, ont écrit plusieurs artistes sur les réseaux sociaux. Ses fans et amis ont salué sur Facebook et Twitter l'apport de cet artiste à la culture algérienne ainsi que son professionnalisme. Cheikh Zineddine Benabdallah interprétait des Mouachahate sur le mode de la Hadhra Aïssaouia ainsi que des standards du patrimoine soufi. Benabdallah, qui a consacré tout son temps d'artiste à ce patrimoine authentique, effectuait également des recherches sur l'art des Aïssaoua. Il fut d'ailleurs commissaire du festival de Mila, lors de ses premières éditions.

Pour le défunt, la confrérie authentique des Aïssaoua doit être «*préservée du phénomène de la poussée effrénée des troupes folkloriques qui menacent son originalité*». Les fondements des préceptes de cette confrérie «*doivent être respectés et scrupuleusement conservés afin que le genre aïssaoui soit en harmonie avec la ligne tracée par son père spirituel, le Cheikh M'hamed Benaïssa de Meknès*», a-t-il déclaré à la presse. «*La tarika Aïssaoui est à la fois une culture, un art et une doctrine qui reposent sur le principe de générosité, d'humilité, de dévotion, de ferveur, de communion et de la foi absolue en Dieu*», précise le défunt à chaque occasion.

Considéré comme l'un des derniers disciples ayant hérité des enseignements de son regretté maître Cheikh Mohamed Benjalloun, précurseur de cette confrérie à Constantine, Cheikh Zineddine Benabdallah a œuvré pour que cette culture soit transmise aux générations futures. Devenu Cheikh à son tour, l'élève de Cheikh Mohamed Benjalloun qui vient juste de mettre sur le marché son vingtième album dédié à ce genre musical, affirme qu'il est «*une sorte de trait d'union entre deux générations et je me dois de préserver l'authenticité et l'originalité du côté artistique des fondements de la confrérie*».

A. S.

«A quoi ressemble le monde de demain»

Lancement d'un concours d'écriture

UN CONCOURS d'écriture est organisé jusqu'à la fin du mois de juin. Sa thématique? «À quoi ressemblera le monde de demain ?». Organisé par l'Institut français d'Alger, en collaboration avec les Editions Dalimen et l'Ecole CIPELE, le concours s'adresse à la catégorie juniors (-18 ans) et à la catégorie adultes (18 ans et plus). Bien que l'on pense que la thématique pourrait s'intéresser au post Covid-19, il n'en est rien. Le monde de demain que l'on vous invite à imaginer est celui post chamboulements liés à la mondialisation, au réchauffement climatique et autres événements de notre siècle.

Les personnes intéressées peuvent participer avec une nouvelle, un poème ou un conte. Les textes sont rédigés uniquement en langue française dans le respect des données suivantes : police : Arial – Taille: 11 – Interlignage : 1,5.

En envoyant votre contribution, il vous est demandé de préciser la catégorie (junior ou adulte) et de joindre une fiche de présentation (nom, prénom, année de naissance, ville, fonction ainsi que la mention accord pour publication). Les textes sont à envoyer à concoursdecriture2020.alger@if-algerie.com et ce, avant le mardi 30 juin à minuit.

A. F.

16es Rencontres du Maghreb des films

Appel à participation

Un appel à participation aux 16es Rencontres du Maghreb des films, prévues en novembre 2020 en France, a été lancé à l'adresse des cinéastes des pays du Maghreb, annoncent les organisateurs sur leur site Internet. Les dossiers de candidatures et le formulaire d'inscription doivent être envoyés à l'adresse, maghrebdesfilms@gmail.com, avant le 31 juillet 2020, informe l'association Le Maghreb des films, organisatrice de la manifestation. Créé en 2009, l'association «Le Maghreb des Films», domiciliée en France, a déjà présenté près de 850 films, dans plus d'une centaine de lieux, à Paris et dans plusieurs autres villes françaises, ainsi qu'à l'étranger. Les Rencontres du Maghreb des films visent essentiellement, selon le site de l'association, à «*promouvoir les cinématographies du Maghreb et leur diffusion auprès d'un large public et faire connaître les cinéastes maghrébins*». Entre autres objectifs également visés par l'association, permettre des échanges entre cinéastes autour des questions d'histoire et de société qui traversent les populations des deux rives de la Méditerranée. De nombreux films algériens ont été projetés dans le cadre de cette manifestation dont «*10 949 femmes*» de Nassima Guessoum, «*1962, de l'Algérie française à l'Algérie algérienne*» coréalisé par Marie Colonna et Malek Bensmaïl, «*Bataille d'Alger, un film dans l'histoire*» de Malek Bensmaïl, «*Bouts de vie, bouts de rêve*» de Hamid Benamra, «*Combien tu m'aimes ?*» de Fatma Zohra Zamoum, «*La nouba des femmes du mont Chenoua*» de Assia Djebar, ou encore «*L'Oranais*» de Lies Salem.

F. H.

Institut français d'Alger

Projection virtuelle de «Sankara n'est pas mort»

L'Institut français d'Alger vous convie à une séance de cinéma virtuelle du film long métrage «*Sankara n'est pas mort*» de Lucie Viver (documentaire, France ; 109', 2020) et ce, ce lundi 15 juin à partir de 20h00 chez vous. Pour réserver votre place, il vous suffit d'envoyer un mail à l'adresse suivante : seancevirtuellefilmsankara.alger@if-algerie.com Au Burkina Faso, après l'insurrection populaire d'octobre 2014, Bikontine, un jeune poète, décide de partir à la rencontre de ses concitoyens le long de l'unique voie ferrée du pays. Du Sud au Nord, de villes en villages, d'espoirs en désillusions, il met à l'épreuve son rôle de poète face aux réalités d'une société en pleine transformation et révèle en chemin l'héritage politique toujours vivace d'un ancien président : Thomas Sankara. Il s'agit d'une première séance de cinéma virtuelle «Grand public» qui se tiendra ce lundi 15 juin à 20h 00, heure algérienne chez vous. Cette séance sera réservée exclusivement au public géolocalisé en Algérie. L'accès est gratuit mais la réservation est obligatoire. Le film sera suivi d'un débat live avec le poète Bikontine (depuis le Burkina Faso) et la réalisatrice Lucie Viver (depuis la France). Les spectateurs pourront leur poser leurs questions par tchat. Vous recevrez le lien du film lundi 15 juin avant 20h00, heure algérienne, comme si vous étiez dans une salle de cinéma parmi une centaine de personnes, en même temps. Le nombre de places est limité. Le paiement des droits est financé par l'Institut français d'Alger. Avec le soutien de la société de production et de distribution La Vingt-cinquième Heure. Envoyez votre mail vite ! Il ne vous reste pas beaucoup de temps et bon visionnage !

M. K.

Institut culturel italien

Le cinéma italien en fête

L'Institut culturel italien d'Alger présente la troisième édition d'un événement spécial dédié aux professionnels de l'industrie cinématographique italienne, mettant en valeur leur talent à travers le monde. Cette initiative est promue par le ministère italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale en collaboration avec le ministère italien du Patrimoine et des Activités culturelles, Anica (Association italienne des industries cinématographiques et audiovisuelles) et Istituto Luce Cinecittà. La troisième édition aura lieu du 15 au 21 juin 2020. Comme il n'est pas possible de prévoir, dans les circonstances actuelles, la tenue d'événements à l'étranger avec la participation du public, la revue sera entièrement mise en ligne. Pendant une semaine, une série de contenus dédiés au cinéma et à l'industrie cinématographique italienne sera programmée sur la plateforme RaiPiay (www.raiplay.it). Elle sera disponible dans le monde entier sans limite. Le contenu sera sous-titré en trois langues : anglais, français et espagnol. Comme lors des éditions précédentes, en 2020, Fare Cinema continuera de se concentrer sur les «métiers du cinéma», dans le but de donner de la visibilité et de l'importance aux professionnels qui animent l'industrie italienne. Un choix encore plus important dans ce moment très délicat que l'industrie du film et ses employés traversent. L'édition 2020 rendra ensuite hommage à la figure de Federico Fellini, en cette année du centenaire sa naissance. Un espace sera également consacré à la célébration du centenaire de la naissance d'Alberto Sordi.

L. B.

Liban

Troisième jour de manifestations contre le pouvoir, des dizaines de blessés

Des centaines de contestataires ont défilé samedi au Liban, au troisième jour consécutif de manifestations ayant fait des dizaines de blessés, pour dénoncer le naufrage économique et crier leur colère contre la classe politique.

Par Rosa C.

Dans la ville septentrionale de Tripoli, les affrontements entre les manifestants et l'armée libanaise ont fait plus de 120 blessés, selon des bilans distincts de la Croix-Rouge et de services de secours locaux. En proie à une dépréciation historique de sa monnaie nationale, ce pays connait sa pire crise économique depuis la fin de la guerre civile (1975-1990). A Beyrouth, des dizaines de personnes ont défilé pacifiquement dans le centre-ville, reprenant les slogans du mouvement déclenché le 17 octobre 2019 contre une classe dirigeante quasi-inchangée depuis des décennies et accusée de corruption, de népotisme et de clientélisme. Cette mobilisation, mise en sourdine après le début de la propagation du coronavirus, avait poussé l'ancien Premier ministre Saad Hariri à rendre son tablier fin octobre avant la formation en janvier d'un nouveau gouvernement dirigé par un universitaire, Hassan Diab. Mais pour Neemat Badreddine, rien n'a changé depuis. «*Ce cabinet a adopté les mêmes politiques économiques et sociales que les gouvernements précédents*», regrette cette manifestante. «*Nous réclamons la formation d'un nouveau cabinet provisoire chargé d'organiser des élections législatives anticipées pour permettre l'émergence d'une nouvelle élite politique*», dit-elle encore à l'AFP. Grimés en blanc et vêtus de noir, d'autres contestataires ont participé aux obsèques symboliques d'«*un peuple que la classe politique ne cesse d'enterrer*», selon l'organisatrice de l'initiative, Paola Rebeiz. Ils se sont allongés à même le sol, formant le mot «Liban», un cercueil enrobé du drapeau libanais posé devant eux. «*Nous avons voulu envoyer un message fort pour éveiller les consciences et relancer le mouvement révolutionnaire*», a ajouté Mme Rebeiz. Des manifestants se sont également rassemblés dans les villes de Saïda et de Kfar Remmane, dans le sud, pour dénoncer la crise économique et conspuer un régime politique jugé caduque. En début de soirée, une autoroute-clé reliant Beyrouth au sud a été coupée par des contestataires en colère. Dans la journée, de nombreux manifestants ont également réclamé la démission du gouverneur de la banque centrale, Riad Salamé, l'accusant de collusion avec le pouvoir politique et d'inertie face à la dégringolade de la livre libanaise. Indexée sur la devise américaine depuis 1997 au taux fixe de 1 507 livres pour un dollar, la monnaie nationale a dévissé cette semaine sur le marché parallèle, frôlant les 6 000 livres et poussant le gouvernement à annoncer l'injection de dollars sur le marché pour faire baisser le taux de change et enrayer l'envolée des prix. Samedi, le billet vert atteignait les 4 000 livres pour un dollar. Les autorités tablent sur une inflation de plus de 50 % pour 2020, dans un pays où 45 % de la population vit déjà sous le seuil de la pauvreté et plus de 35 % de la population active est au chômage. M. Diab a dénoncé une «*manipulation de la livre*» et une «*campagne orchestrée par des partis connus*», qui visent à «*soumettre l'État et le peuple à un chantage*». Dans un discours retransmis par les chaînes de télévision, M. Diab a promis une lutte «*féroce*» contre la corruption et parlé d'un «*coup d'État contre le soulèvement du 17 octobre*» et le gouvernement.

R. C.

حكومة بصلاحيات تشريعية، من خارج المنظومة، لإدارة هذه المرحلة الانتقالية لإنقاذ ما تبقى من المجتمع

Ph.> D. R.

Commentaire

Liberté

Par Fouzia Mahmoudi

Le temps des restrictions de rassemblements dues à la pandémie de Covid-19 semble aujourd'hui bien loin, au vu des manifestations qui se tiennent un peu partout à travers le monde, et surtout dans des pays où pourtant l'on a pris des mesures draconiennes pour contrer le nouveau coronavirus qui a fait plus de 430 000 morts à travers la planète. En France, après quelques petites manifestations tentant de copier la mobilisation massive aux États-Unis contre le racisme, le Conseil d'État a décidé de lever samedi l'interdiction des rassemblements de plus de dix personnes, imposée dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, rétablissant la liberté de manifester, dans le respect des «mesures barrières». Avant l'annonce du Conseil d'État, une manifestation non autorisée par la préfecture avait une fois encore été organisé à Paris, comme ce fut le cas déjà la semaine dernière, occasionnant de nombreux dégâts matériels. La marche de ce samedi a été bloquée à son point de départ et des tensions ont éclaté, la foule huant la police. Rappelant que «*la liberté de manifester est une liberté fondamentale*», le juge des référés du Conseil d'État estime que «*l'interdiction de manifester n'est pas justifiée par la situation sanitaire actuelle lorsque les ''mesures barrières'' peuvent être respectées*». Le juge administratif affirme donc qu'une interdiction ne pourrait être justifiée que «*lorsque ces mesures barrières ne peuvent être respectées ou que l'événement risque de réunir plus de 5 000 personnes*», un nombre fixé dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire. «*C'est une très grande victoire. Le Conseil d'État garantit la liberté de manifester*», a réagi auprès des médias Patrice Spinosi, avocat de la Ligue des droits de l'Homme (LDH), requérant au côté notamment de la CGT et du Syndicat de la magistrature. «*Il n'y avait aucune raison pour que la liberté de manifester soit moins bien traitée que la liberté de cultes. On peut juste regretter que cela intervienne aussi tard*», a-t-il ajouté, précisant que la LDH avait saisi le Conseil d'État en urgence «*il y a quinze jours*». Pour la Ligue, les dispositions actuellement en vigueur réduisaient «*à néant la liberté fondamentale de manifestation*», qui constitue «*l'une des garanties démocratiques les plus essentielles*». Elle avait défendu la possibilité de manifester «*en toute sécurité*» et dans le respect des gestes barrières, affirmant que si les autorités étaient «*en situation de procéder à des verbalisations de personnes participant à des manifestations,* (...) *elles pourraient également procéder à des verbalisations si certains manifestants méconnaissent les gestes barrières*». Le juge administratif a tenu à préciser que «*conformément à la loi*», toute manifestation sur la voie publique devait «*faire l'objet d'une déclaration préalable*» et pouvait être interdite par les autorités de police ou le préfet, «*s'ils estiment qu'elle est de nature à troubler l'ordre public, y compris pour des motifs sanitaires, ou lorsque les circonstances locales l'exigent*». Ainsi, ces manifestants auront vite fait en France d'avoir raison des mesures de sécurité du gouvernement qui après avoir approuvé des mesures drastiques durant 3 mois qui ont causé une récession économique qui risque d'avoir de terribles répercussions sur des millions de Français, le Conseil d'État juge aujourd'hui que le droit de manifester de quelques milliers d'individus est apparemment plus important que l'était le droit de millions de Français à maintenir une rentrée d'argent leur évitant la faillite. Les priorités semblent bien étranges au vu de la faible participation à ces rassemblements et démontrent bien le parti pris de ces institutions étatiques.

F. M.

États-Unis

A l'académie de West Point, Trump tente d'apaiser la brouille avec le Pentagone

Accusé de vouloir politiser l'armée américaine, Donald Trump s'est tenu éloigné de toute controverse avec le Pentagone samedi lors de la cérémonie de remise de diplômes de la prestigieuse académie militaire de West Point, près de New York. Le président américain a choisi un ton solennel dans son discours, loin des accents martiaux adoptés face aux manifestations contre le racisme et les brutalités policières des dernières semaines, qui ont poussé les plus hauts responsables du Pentagone à se désolidariser publiquement de la parole présidentielle. «*L'armée a été en première ligne pour mettre fin à la terrible injustice de la ségrégation lors de la lutte pour les droits civiques dans les années 1960*», a-t-il affirmé, devant les 1 107 «cadets» (élèves officiers) assis sous le soleil en respectant une distanciation physique, pandémie de coronavirus oblige. Donald Trump a fait une allusion aux grands mouvements de colère qui s'est emparé du pays depuis la mort fin mai d'un Afro-Américain, George Floyd, tué par policier blanc lors de son arrestation à Minneapolis. Il a remercié «*les hommes et les femmes de la Garde nationale*» qui ont été déployés pour «*assurer la paix, la sécurité et l'État de droit constitutionnel dans nos rues*». Cette force de réserve a notamment protégé l'enceinte de la Maison-Blanche à Washington. Après plusieurs manifestations violentes et des scènes de pillages dans plusieurs villes américaines, le président avait soulevé un tollé en menaçant de déployer l'armée pour restaurer «*la loi et l'ordre*». Le ministre de la Défense, Mark Esper, lui-même diplômé de West Point, s'est opposé la semaine dernière à cette idée. «*L'option d'utiliser les soldats d'active ne devrait être employée qu'en dernier ressort et dans les situations les plus urgentes et les plus dramatiques*», a-t-il dit. Jeudi, le chef d'état-major américain, le général Mark Milley, a regretté de s'être affiché en uniforme aux côtés du Président après la dispersion brutale de manifestants près de la Maison-Blanche. «*Je n'aurais pas dû être là*», a-t-il dit, déplorant avoir «*donné l'impression que les militaires intervenaient dans la politique intérieure*». Autre divergence avec le président, les deux responsables du Pentagone ont fait savoir qu'ils étaient favorables à l'idée de rebaptiser les bases militaires américaines portant le nom de généraux confédérés de la Guerre de sécession, pro-esclavage. Une idée à laquelle Donald Trump s'est catégoriquement opposé. Le milliardaire républicain, qui selon certains médias a envisagé un moment de limoger Mark Esper, a depuis voulu apaiser ses relations avec le Pentagone. «*Le travail des soldats américains n'est pas de reconstruire des pays étrangers, mais de défendre avec force notre nation contre des ennemis étrangers*», a-t-il souligné samedi. Il a par ailleurs répété sa volonté de mettre un terme «*à l'ère des guerres sans fin*», allusion notamment au plan de retrait de l'armée américaine d'Afghanistan. Donald Trump, qui n'a jamais fait son service militaire, s'est souvent adressé aux militaires lors de ses voyages à l'étranger et n'a pas hésité à faire applaudir les soldats lors de remarques au ton polémique, les faisant par exemple huer les journalistes qui couvraient un événement, mettant en évidence le soutien d'une partie des militaires américains à ses vues.

Tunisie

Suspension des vols de rapatriement des Tunisiens à l'étranger

■ Les vols de rapatriement des Tunisiens à l'étranger, prévus du 15 au 17 juin courant, seront suspendus, a indiqué le ministère du Transport et de la Logistique, soulignant que seuls les vols au départ de la Tunisie seront maintenus durant cette période.

Par Chafia B.

Dans un communiqué, le ministère a indiqué que les vols en provenance et à destination de la Tunisie reprendront à partir du 18 juin courant, soulignant que tous les passagers devront obligatoirement présenter un test négatif au Covid-19 (PCR) avant de pénétrer en Tunisie. Ce test doit impérativement être effectué 72h avant le départ, insiste la même source, ajoutant que l'ensemble des passagers tunisiens devront s'engager par écrit à respecter les règles de l'auto-isolement sanitaire durant 14 jours et d'appliquer les mesures de prévention, une fois en Tunisie. Depuis le démarrage des vols de rapatriement des Tunisiens à l'étranger, le 15 mars dernier, et jusqu'au 3 juin courant, 17 877 personnes réparties sur 290 vols ont été soumis à l'isolement sanitaire obligatoire dans les centres de confinement, selon le ministère.

61 morts dans le naufrage d'une embarcation de migrants

Soixante et un migrants clandestins au total ont péri dans le naufrage de leur embarcation survenu dans la nuit du 4 au 5 juin au large de Sfax (270 km au sud de Tunis), selon un nouveau bilan de la Protection civile tunisienne. D'après le directeur de la Protection civile, le commandant Morad Mechri, les corps de trois hommes et un bébé ont été retrouvés à la plage Allawza, dans la région de Jebiniana, relevant du gouvernorat de Sfax. Un précédent bilan faisait état de 55 morts. Les recherches menées par l'armée, les gardes-côtes et la Protection civile se poursuivent au large de cette ville, a précisé la même source. Ces migrants, dont la plupart sont originaires d'Afrique subsaharienne, se trouvaient à bord d'une embarcation clandestine partie de Sfax en direction de l'Italie. Le capitaine de l'embarcation, un Tunisien de 48 ans, originaire de Sfax, fait partie des victimes, selon une source judiciaire tunisienne. Une enquête a été ouverte pour identifier les organisateurs de cette traversée clandestine. D'après le Haut Commissariat aux réfugiés de l'ONU (HCR), les départs clandestins des côtes tunisiennes ont augmenté de 156 %, entre janvier et fin avril, comparé à la même période de l'an dernier.

C. B.

Mauritanie

110 nouveaux cas de coronavirus pour un total de 1 682 contaminations

Les autorités sanitaires de la Mauritanie ont annoncé, samedi, 110 nouveaux cas de Covid-19, portant le nombre total des contaminations à 1 682 dans le pays. Selon un bulletin du ministère de la Santé, il s'agit de 108 cas contacts et de deux cas importés. Le ministère a également fait état de deux décès supplémentaires, portant le total des décès à 83, alors que le nombre de patients guéris a augmenté de 33 pour atteindre 311 depuis le 13 mars. Parmi les cas confirmés, 1 150 patients sont asymptomatiques, a fait savoir le ministère. Afin de soulager les hôpitaux, trois centres militaires de santé consacrés à la lutte contre le Covid-19 ont été ouverts samedi à Nouakchott. Ils doivent consolider les efforts nationaux de lutte contre la pandémie de Covid-19, a rapporté l'Agence mauritanienne d'information.

Maroc : 82 nouveaux cas, 8 692 cas au total et 212 décès

Le Maroc a signalé samedi 82 nouveaux cas d'infection au coronavirus, portant le bilan à 8 692, a annoncé le ministère marocain de la Santé. Le nombre de décès dus au coronavirus s'établit à 212 (2,4 %), tandis que le nombre de personnes guéries a atteint les 7 696 (88,5 %), a précisé un responsable du ministère dans son point de presse quotidien. Par ailleurs, le nombre total des cas exclus après des résultats négatifs d'analyses effectuées au laboratoire s'élève à 397 206, indique la même source, soulignant que les cas actifs au niveau national sont au nombre de 784 au niveau national, soit 2,2 pour 100 000 habitants. Selon le ministère de la Santé, 80 cas parmi les 83 nouveaux cas sont des cas contacts, soit 96 %. Près de 5 840 cas contacts demeurent sous observation. Le ministère a invité les citoyens à porter les masques de protection, à respecter les règles d'hygiène et de sécurité sanitaire ainsi que les mesures préventives prises par les autorités marocaines. Le Maroc a un décrété un état d'urgence sanitaire depuis le 20 mars et prorogé jusqu'au 10 juillet prochain.

L. M.

Sahara occidental/Maroc

Le gouvernement néo-zélandais appelé à cesser ses importations illégales de phosphate sahraoui

L'organisation spécialisée dans la protection des ressources naturelles sahraouies, «Western Sahara Campaign-NZ», a exigé du gouvernement néo-zélandais de cesser ses importations illégales de phosphate extrait du Sahara occidental occupé. Dans un communiqué publié samedi dans la presse locale, l'organisation a regretté qu'«*une fois de plus, les sociétés d'engrais néo-zélandaises Ravensdown et Ballance Agri-Nutrients continuent de participer au pillage des ressources naturelles du Sahara occidental*». «*On peut voir que les intérêts financiers de certaines entreprises néo-zélandaises ont prévalu sur les engagements liés aux droits internationaux et aux droits de l'Homme*», lit-on dans le texte de l'organisation. Pour cette raison, Western Sahara Campaign-NZ «*appelle le gouvernement à contraindre Ravensdown et Ballance Agre-Nutrients à cesser l'importation illégale de phosphate extrait du Sahara occidental*». «*Le manque de détermination du gouvernement et la poursuite des activités des deux sociétés portent atteinte au prestige de la Nouvelle-Zélande*», a expliqué l'organisation.

Une complicité avec l'occupant marocain

L'organisation a rappelé qu'«*au cours du dernier exercice, la trésorerie du régime marocain a reçu près de 30 millions de dollars des deux sociétés néo-zélandaises en échange de phosphate du Sahara occidental*». Cependant, regrette l'ONG, le peuple du Sahara occidental n'a pas profité et n'est pas d'accord avec ce commerce illégale de leurs ressources naturelles. «*La société marocaine OCP extrait la roche pour le profit marocain, sans offrir aucune sorte de retour au peuple du Sahara occidental, les Sahraouis*», a dénoncé l'ONG néo-zélandaise, soutenant que «*des milliers de Sahraouis déplacés vivent dans des camps près de Tindouf, en Algérie, dans des conditions défavorables où ils se trouvent depuis l'invasion marocaine en 1975*». Actuellement, indique encore l'ONG, «*les camps connaissent des pénuries de nourriture et de médicaments en raison de la pandémie de Covid-19*». «*La valeur actuelle de l'expédition à bord de Trans Spring* (4 millions de dollars) *pourrait fournir de la nourriture aux camps pendant un an*», a-t-elle estimé, regrettant encore que «*dans les bons et les mauvais moments pour les Sahraouis, Ravensdown et Ballance Agri-Nutrients continuent d'atteindre leurs objectifs derrière le dos de ces personnes affamées et déplacées*». «*Encore une fois, les intérêts financiers des entreprises néo-zélandaises semblent avoir dépassé les obligations légales, éthiques et relatives aux droits de l'Homme*», a dénoncé l'organisation Western Sahara Campaign-NZ. La société civile néo-zélandaise s'insurge Mike Barton, membre de l'ONG, a déclaré : «*Nous exhortons le gouvernement à intervenir et à contraindre Ravensdown et Ballance Agri-Nutrients à arrêter immédiatement leurs importations illégales de phosphate du Sahara occidental*». «*Nous appelons également Ravensdown et Ballance Agri-Nutrients a examiné leurs positions respectives et cesse d'aider à piller le Sahara occidental. Pour le moment, ces importations récompensent financièrement l'agresseur, le Maroc*». Barton a souligné que «*le manque d'action du gouvernement néo-zélandais et l'intransigeance de Ravensdown et Ballance Agri-Nutrients nuisent à la réputation et à la position de notre pays dans le monde*». «*Nous invitons tous les Néo-Zélandais à faire pression sur leurs représentants locaux pour mettre fin à cette honte et à cette page sombre de notre histoire moderne. Il est temps que les Néo-Zélandais disent NON au commerce du phosphate taché de sang*», a-t-il conclu.

R. M.

Arabie saoudite

Doukha restera au Raed

LE GARDIEN international algérien, Azzedine Doukha, prolongera son bail avec le club saoudien d'Al-Raed, a-t-il annoncé samedi soir. «*J'ai un rendez-vous dans quelques jours avec le président du club, Fahad Al-Mutawa, pour prolonger mon contrat avec Al-Raed, où je me sens très bien avec de bonnes conditions et des performances qui me réconfortent*», a indiqué Doukha lors d'une intervention via Skype, dans l'émission «La 3e mi-temps» de la Télévision algérienne. Le portier international s'est réjoui également du retour prochain aux entraînements avec ses coéquipiers, après un confinement de plus de trois mois. «*Tout se passe bien au club, on va reprendre les entraînements très bientôt après un confinement de plus de trois mois. La reprise du championnat est annoncée pour le 4 août et on espère être prêts pour terminer les quelques journées qui nous restent*», a souligné Doukha, âgé de 33 ans. Avant l'arrêt du championnat saoudien à la 22e journée, Al-Raed partageait avec Al-Taâwoun la 6e position avec 32 points. Le leader reste Al-Hilal avec 51 unités, loin devant Al-Nasr (45 pts).

Adel Amrouche

«L'EN doit viser les premières places mondiales»

LA SÉLECTION algérienne de football, sacrée championne d'Afrique 2019 sous les ordres de l'entraîneur Djamel Belmadi, doit désormais viser les premières places mondiales, a indiqué Adel Amrouche, l'actuel coach du Botswana.

«*Je ne peux pas juger le coach de l'Algérie mais je peux tout juste dire qu'il a apporté sa touche et c'est l'entraîneur qu'il faut pour l'Algérie*», a expliqué Adel Amrouche, invité d'une plateforme de journalistes. *Belmadi a su amener cette équipe au sommet. Avec le temps, il pourra encore améliorer cette équipe et jouer les grands rôles au niveau mondial*», a indiqué le technicien algérien.

Adel Amrouche, qui a fait l'actualité en fin avril après avoir gagné son procès contre la Fédération kenyane de football qu'il avait traînée devant le Tribunal arbitral du sport (TAS), ne rêve cependant pas de diriger les Verts.

«*Quand j'étais jeune oui, plus maintenant*», disant se sentir davantage à l'aise dans les autres régions d'Afrique où la culture et la religion ont moins de poids dans la société.

Formé en Belgique, Adel Amrouche qui est passé sur les bancs du MC Alger et l'USM Alger, a une plus grande renommée dans la partie Est de l'Afrique où il a eu à diriger, entre autres, la sélection du Burundi lors des éliminatoires de la CAN 2017.

A la tête de la sélection du Botswana, il avait perdu son face-à-face contre son pays l'Algérie (0-1) en match comptant pour la deuxième journée des qualifications de la CAN 2021, disputé le 18 novembre 2019 à Gaborone.

Le technicien algérien invite par ailleurs la Confédération africaine de football (CAF) à insister sur la formation des techniciens locaux, lesquels ne devraient pas brider le football africain. «*On ne laisse pas les joueurs s'exprimer*», a regretté Amrouche.

Sondage du meilleur joueur maghrébin de l'histoire

Benbarek devance Madjer et Dahleb

LE MAROCAIN Larbi Benbarek a été sacré «*meilleur joueur maghrébin de l'histoire*», selon un sondage du site spécialisé Afrique Sports, dont les résultats ont été dévoilés samedi, et ayant vu les Algériens Rabah Madjer et Mustapha Dahleb compléter le podium. Natif de Casablanca, Benbarek (1917-1992) avait fait les beaux jours de l'Atletico Madrid, avec lequel il avait connu la gloire, et ses prouesses techniques lui ont permis de s'adjuger ce titre de meilleur joueur maghrébin de tous les temps. Un classement dans lequel ont retrouve d'autres grands joueurs algériens, comme l'ancien meneur de jeu de l'AS Saint-Etienne et de la glorieuse équipe du FLN, Rachid Mekhloufi (7e), ainsi que Lakhdar Belloumi (11e).

Côté joueurs encore en activité, c'est l'Egyptien Mohamed Salah, actuel star de Liverpool, qui pointe en première position de classement, en étant 8e, devant l'Algérien Ryad Mahrez (13e), qui, lui, évolue à Manchester City. L'attaquant international marocain de l'Ajax Amsterdam, Hakim Ziyeche, qui vient de rejoindre le club anglais de Chelsea, pointe en 19e position, assez loin derrière son compatriote Noureddine Naybet, l'ancien défenseur central du Deportivo Lacorogne (10e). Le seul Tunisien à figurer dans le Top 20 de ce classement des meilleurs joueurs maghrébins de l'histoire est Tarek Dhiab, l'ancien meneur de jeu de l'Espérance Tunis, qui occupe la 12e place, entre les Algériens Belloumi et Mahrez.

CAN 2021

Les Verts de retour en octobre ?

Le nouveau secrétaire général de la Confédération africaine de football (CAF), Abdelmounaim Bah, s'est exprimé au sujet de la programmation des éliminatoires de la CAN 2021 dans un entretien à Radio Sport Info.

Par Mahfoud M.

«*La confédération asiatique a annoncé qu'elle reprendra ses qualifications aux mois d'octobre et de novembre. Et à la CAF on s'inscrit dans cette logique. Les fenêtres internationales prévues en mars et en juin ont été annulées certes, mais les mois d'octobre et de novembre 2020 représentent beaucoup d'espoir*», a expliqué le responsable de la CAF. Concernant un retour des rencontres internationales en septembre, Abdelmounaim Bah a expliqué qu'il sera «*assez compliqué de faire voyager les équipes d'un pays à un autre*». L'option d'un report de la Coupe d'Afrique des Nations serait aussi envisagée par la CAF. «*Cela n'aurait pas été à l'ordre du jour il y a un mois. Mais aujourd'hui, plus la crise dure, plus ce scénario mérite qu'on y réfléchisse. La CAN en janvier prochain reste cependant notre priorité numéro 1 !*», a expliqué le responsable de la CAF. Pour rappel, le premier responsable de l'instance continentale, Ahmad Ahmad, a indiqué il y a quelque temps qu'aller au bout des éliminatoires de la CAN 2021 serait difficile. «*Avant de parler de la CAN, il faut voir où en sont les qualifications. Nous avons terminé deux journées sur six. C'est à nous tous de voir, moi je ne souhaite pas en tant que responsable anticiper*». Le dirigeant malgache a ajouté : «*On est au mois de juin. La question qui se pose est de savoir s'il est possible de terminer les éliminatoires ?*». Quoi qu'il en soit, c'est une lueur d'espoir pour les Verts qui pourront, de ce fait, revenir à la compétition officielle après une longue absence. La sélection voisine, la Tunisie, elle, a déjà repris le chemin du travail, étant donné qu'elle a tenu un stage de préparation de quelques jours en respectant les protocoles sanitaires et en faisant dépister ses joueurs.

M. M.

Ph. > D. R.

Les Verts devraient se préparer à la reprise

ES Sétif

Zeghlache, représentant du club amateur auprès de la SSPA Black Eagles

Le président du directoire de l'Entente de Sétif (ligue 1 de football professionnelle), Djaber Zeghlache, a été désigné samedi nouveau représentant du club amateur auprès de la SSPA /Black Eagles en succession au directeur administratif et secrétaire du club, Rachid Djeroudi, a-t-on appris de la direction de l'ESS. Ce changement intervient après la démission pour raison de santé de l'ex-directeur administratif et secrétaire du club, Rachid Djeroudi, de son poste de représentant du club amateur auprès de la SSPA /Black Eagles, selon la même source. De son côté, Djaber Zeghlache a commenté sa désignation en affirmant que l'ESS passe par une période de troubles et a besoin de la conjugaison des efforts de tous ses enfants, surtout que l'ensemble de l'effectif veut absolument reprendre la compétition pour faire taire, sur le rectangle vert, les rumeurs et les discours de dénigrement. Les coéquipiers d'Akram Djahnit attendent avec beaucoup d'impatience la reprise de la compétition avec la ferme volonté de rester sur la même dynamique de victoire et de reproduire la même qualité de jeu collectif ayant marqué les sorties de l'ESS durant la deuxième partie de saison et plus particulièrement après le stage de mi-saison effectué en Espagne, a-t-il ajouté. Zeghlache a également dit espérer que cette crise ne compromette pas l'avenir d'une équipe qui porte l'ambition de jouer sur tous les tableaux, de faire honneur au football algérien et faire aussi bien que ses glorieux aînés. Il a également dit ne pas imaginer voir l'ESS se faire sanctionner de quelque manière que ce soit, révélant avoir mis en compagnie du coach Nabil Kouki une stratégie et un projet sportif pour pouvoir continuer à compter sur l'important vivier de jeunes joueurs du club durant les prochaines saisons. Zeghlache a par ailleurs confié qu'il cèdera ses fonctions à de jeunes compétences, une fois que l'ESS sera remise sur de bons rails.

OGC Nice

Atal pisté par Tottenham et l'Inter Milan

L'INTERNATIONAL algérien, Youcef Atal, serait dans le radar de deux nouveaux clubs lors de ce mercato d'été : le Napoli et Watford, selon les informations de Foot Mercato.

Les responsables des deux formations européennes auraient discuté avec l'entourage de l'arrière droit niçois. Ce dernier serait aussi dans le viseur du PSG, de Tottenham ou encore de l'Inter Milan. La direction de l'OGC Nice n'a, quant à elle, pas l'intention de laisser partir son défenseur de 24 ans. «*On compte conserver Youcef Atal avec nous et on va le conserver*», a déclaré, il y a quelques jours, le président du club français, Jean-Pierre Rivière, dans une interview publiée dans le quotidien régional «*Nice Matin*».

LE JOUR D'ALGERIE
Votre quotidien national
http://www.lejourdalgerie.com

Affaire Kamel Chikhi

«El Boucher» condamné à 4 ans de prison

L'HOMME d'affaires Kamel Chikhi, alias Kamel El Bouchi, principal accusé dans le cadre du dossier lié à ses activités immobilières, a été condamné hier à 4 ans de prison ferme, par la cour d'Alger, assortie d'une amende d'un million de DA. La même instance judiciaire a condamné l'ancien président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Ben Aknoun, Kamel Bouarab, à quatre ans de prison ferme assortis d'une amende d'un million de dinars. Une autre peine de deux ans de prison a été prononcée à l'encontre d'Abdelkader Ben Zahra, ancien chauffeur personnel de l'ancien DGSN, Abdelghani Hamel. Le fils de l'ancien wali de Relizane, Djalal-Eddine lamhal, a écopé de trois ans de prison ferme. Le tribunal a en outre acquitté Khaled Tebboune ainsi que l'ancien procureur de la République près le tribunal de Boudouaou, Hadef Meslem, et le procureur général adjoint près le même tribunal, Youcef Seddik, de toutes les charges retenues contre eux.

Meriem B.

Cybercriminalité à El Tarf

Arrestation d'un passeur de harraga

LES SERVICES de la sureté extra-muros de la commune d'El Chatt (El Tarf) ont arrêté un passeur de candidats à l'émigration clandestine proposant des traversées clandestines en mer par le biais des réseaux sociaux, a-t-on appris, hier, du chargé de la communication à la sûreté de wilaya.

Exploitant une information faisant état de planification de traversées clandestines proposées par un passeur sur un compte Facebook, les services compétents ont ouvert une enquête qui a permis d'identifier le présumé coupable, a déclaré le commissaire principal, Mohamed Karim Labidi. Originaire de la commune côtière d'El Chatt, ce passeur usait des réseaux sociaux (Facebook) pour filmer ses traversées dans l'objectif de convaincre les utilisateurs à tenter l'aventure moyennant une importante somme d'argent, a ajouté la même source qui a précisé que ce trentenaire diffusait, par l'image et le son, des séquences de ses voyages clandestins pour appâter ses victimes. Poursuivi pour «*planification de traversées clandestines*», ce passeur, âgé de 31 ans, a été placé sous contrôle judiciaire par le magistrat instructeur près le tribunal correctionnel de Dréan, a-t-on conclu.

M. B.

Médéa

Plusieurs hectares de récolte perdus dans des incendies en 48 heures

UNE SÉRIE de feux de récoltes a été enregistrée durant les dernières quarante-huit heures à travers différentes communes de la wilaya de Médéa, causant la perte de plusieurs hectares de culture céréalière, d'arbres fruitiers, de ruches d'abeilles, et la destruction de parcelles de couvert végétal, a-t-on appris, hier, auprès de la Protection civile.

Cinq feux de récoltes ont été recensés au cours de la seule journée de vendredi, où un premier foyer a été signalé à «Faidh Hamad», dans la commune de Souagui, à 65 km au sud-est de Médéa, a provoqué la destruction de deux hectares de blé dur, alors qu'un deuxième foyer d'incendie a été signalé la même journée à «Lebouar», commune de Seghouane, à 43 km au sud de Médéa, vite maîtrisé par les unité de la Protection civile et des citoyens bénévoles qui ont permis de réduire les pertes, puisqu'une petite parcelle de 156 ares seulement a été parcourue par le feu, a-t-on précisé. Selon la même source, trois autres feux de récolte se sont déclenchés la journée de vendredi, respectivement à «Kenitra» et «Mouzoubia», relevant de la commune de Mihoub, située à 100 km au nord-est du chef-lieu de wilaya, et «Bezizza» dans la commune de Bouchrahil, à 56 km à l'est de Médéa. Quatre hectares de couvert végétal, plus de 940 arbres fruitiers et rustiques et une cinquantaine de ruches d'abeilles ont été réduits en cendres suite à ces feux de récolte qui ont mobilisé d'importants moyens humains et matériels pour les circonscrire, a-t-on ajouté. Par ailleurs, 129 bottes de paille ont été détruites dans un incendie qui s'était déclaré hier matin à «Beni-Maaloum», commune de Bouskène, à 63 km à l'est de Médéa, qui a enregistré, deux jours auparavant, la destruction d'une parcelle de deux hectares de blé dur et quatre hectares de couvert végétal, a indiqué la Protection civile.

R. B.

Transport

Air Algérie présente son plan post-confinement

■ *La compagnie aérienne Air Algérie a présenté, hier à Alger, son plan de mise en navigabilité de sa flotte d'avions en prévision de la reprise des vols après la levée des mesures de confinement.*

Par Mahi K.

Ce plan, conçu et développé par des experts et des techniciens de la compagnie nationale, comprend plusieurs mesures de sécurité et de protection permettant la relance de l'activité après la levée des mesures de confinement, a indiqué Said Boulaouad, chef de la Division maintenance et réparation des aéronefs, lors d'une conférence tenue au niveau du pôle technique et formation de la compagnie, sur le thème «Protocoles édictés en matière de maintenance concernant la période Covid-19 et post-confinement». Le programme établi par les services de la maintenance en collaboration avec la Division commerciale consistera notamment en le retrait des protections spécifiques appliquées aux avions en état d'arrêt, le lancement des travaux redevables selon le manuel des avions ainsi que le lancement d'inspection et de vérification avant la mise en service, a expliqué le même responsable. S'agissant de la protection de la cabine contre le Covid-19, les techniciens de la compagnie aérienne ont assuré que l'air de la cabine est filtré contre les particules, bactéries et virus avec une efficacité de 99,99 %, et ce, grâce à des filtres de haute protection équipant les avions fabriqués par le constructeur américain Boeing et l'européen Airbus. «*L'air intérieur est renouvelé totalement toutes les 3 minutes. Ces filtres sont équivalents en efficacité aux filtres utilisés dans les blocs opératoires hospitaliers. Ils sont remplacés à des intervalles réguliers définis par les constructeurs*», a souligné, de son côté, Laid Bouchama, directeur de gestion de navigabilité. Concernant la flotte d'ATR, M. Laid a fait savoir que le constructeur préconisait l'exploitation de ce type d'avions exclusivement avec de l'air frais. Ces mesures, prises en vue de la reprise de l'activité, s'ajoutent à celles prises en matière de protection des passagers dans le cadre du protocole sanitaire élaboré par Air Algérie. Celui-ci comprend le respect des dispositions d'hygiène et de port obligatoire de masques (bavettes) depuis l'achat du billet jusqu'à la descente d'avion, a rappelé le directeur de la navigabilité. Durant la période de confinement, la compagnie publique a adopté un vaste plan d'entretien pour faire face à cette situation, impliquant plusieurs actions de préservation, de maintenance et de modernisation de la flotte exigées par les fabricants. Outre l'acheminement des 56 avions de la compagnie au niveau de la base mère de l'aéroport international Houari-Boumédiene, la compagnie a procédé à la mise en œuvre de dispositions de sécurité selon les recommandations des constructeurs et des normes imposées par l'Autorité internationale de l'aviation civile (IATA). Malgré un effectif réduit de 40 %, la compagnie publique a pu moderniser, durant cette période de confinement, une flotte de 20 avions en procédant notamment au changement de sièges, à l'installation d'équipements de divertissement individuel et collectif, ainsi qu'à la maintenance des autres parties des appareils. Elle a également effectué la conversion de 4 avions en version passagers en version cargo au profit de la filiale AH-Cargo, de manière à répondre à la demande enregistrée en cette période de lutte contre le coronavirus en termes de transport de médicaments et équipements médicaux. «*L'opération de préservation et de maintenance des avions est très lourde et en même temps très coûteuse*», a relevé par ailleurs M. Boulaouad, précisant, en outre, que ces coûts supplémentaires interviennent au moment où l'activité de la compagnie est quasiment à l'arrêt.

M. K.